



Le Président du Conseil régional de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Direction des finances et du budget  
Personne chargée du dossier :  
Danièle MEREL  
Tél. : 02 99 27 12 71  
courriel : d.merel@region-bretagne.fr

Monsieur Guy CARO  
Directeur de l'association LE BANQUET  
7 rue du Commerce

22330 PLESSALA

Rennes, le **18 DEC. 2012**

Réf. : 1003/12010949/00051699

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission permanente du Conseil régional, lors de sa réunion du 29 novembre 2012, a décidé de vous attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000,00 € pour la réalisation de l'opération suivante :

**Projet intergénérationnel de transmission du "Savoir manger et savoir boire"  
sur le territoire de 5 départements, en Région Bretagne et Loire-Atlantique (2011-2014)  
dont l'organisation d'un colloque international le 9 octobre 2013 à Rennes  
et les 10 et 11 octobre 2013 à Quimper.**

Je vous transmets ci-joint l'arrêté attributif fixant les modalités de versement de cette subvention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pierrick MASSIOT